



Disponible en ligne sur
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



Rapport et recommandations de l'ANM

Communiqué. Zones à faible émission (ZFE) : ne pas oublier l'impact sur la santé[☆]

Académie nationale de médecine

16, rue Bonaparte, 75272 Paris cedex 06, France

Les zones à faible émission (ZFE) ont été fixées par des lois de 2019 et 2021 pour réduire la pollution de l'air et les risques sanitaires associés. Ces zones sont des périmètres urbains au sein desquels les véhicules les plus polluants sont interdits de circulation.

La pollution de l'air en ville a un effet direct sur la santé des populations, induisant environ 40 000 décès par an en France [1,2]. L'OMS évalue cet impact à 4,2 millions de décès prématurés par an dans le monde. Cette mortalité est associée à l'exposition à des polluants majeurs, émis en particulier par les moteurs thermiques, dont les émissions représentent notamment plus de 80 % du dioxyde d'azote, environ un tiers des particules fines PM 2,5 (de diamètre inférieur à 2,5 µm) et PM 10 (de diamètre inférieur à 10 µm). Ces polluants peuvent provoquer des maladies respiratoires ou cardiovasculaires, et des cancers [3,4].

La transition vers les véhicules électriques de 1,4 à 14,6 véhicules électriques/1000 habitants, de 2013 à 2019, a permis une diminution significative des passages aux urgences pour asthme de 3,2 % par tranche de 20 véhicules pour 1000 habitants [5]. Un suivi longitudinal sur 9 ans de 5305 personnes âgées de 74 ans en moyenne a montré une accélération de la baisse des performances liées à l'âge de près d'un trimestre tous les 5 ans en moyenne (2,6 ± 3 mois) chez les sujets exposés à la pollution automobile de façon chronique [6].

Alors que les prévisions de changement climatique aggravent d'autres facteurs de risques dans les îlots de chaleur urbains, réduire les nuisances de la pollution est une priorité de santé publique. Environ 300 agglomérations dans 13 pays européens, dont une soixantaine en France, ont installé les ZFE avec, pour conséquences effectives, la réduction de la pollution et une bonne acceptabilité globale en général [7,8]. Toutefois, installées parfois sans tenir compte des contraintes d'accès induites pour les populations sans autre solution de mobilité (riverains ; résidents éloignés de leur lieu de travail et sans accès à des transports collectifs ; livreurs, etc.), ces ZFE ont suscité des critiques, même si des dérogations et des concertations étaient prévues.

À l'occasion d'un vote sur le projet de loi sur la ' simplification ' de la vie économique, le Parlement a brusquement supprimé les ZFE, sans que soit cherchée de solution alternative qui prenne en compte la protection de la santé de tous, tout en préservant l'accès nécessaire à ces zones pour les populations dépourvues d'autre possibilité d'accès.

L'Académie nationale de médecine souligne l'importance de promouvoir les politiques de développements urbains visant à limiter les

émissions de contaminants liés au trafic automobile, tout en structurant des moyens de transport peu ou non polluants au service des citoyens. Elle considère que le maintien des ZFE reste pertinent, en termes de santé publique, en tenant compte des accès particuliers indispensables, et recommande :

- de prolonger la dynamique d'amélioration de la qualité de l'air en ville en adaptant le dispositif proposé avec discernement afin de le rendre à la fois efficace et mieux acceptable par les citoyens (en limitant par exemple l'exclusion des ZFE aux véhicules en transit ; en mettant en place des parkings de longue durée à l'entrée de ces zones, et en incitant à une transition vers des véhicules peu émissifs et des mobilités douces) ;
- d'organiser une campagne d'explication et de promotion de la qualité de l'air, en relation avec la santé, à l'intention des citoyens souvent peu familiers de ces questions ;
- de ne pas oublier que la suppression brutale des ZFE en France réintroduirait une pollution à risques avérés pour la santé dans les villes, à l'encontre des objectifs de prévention en santé publique ;
- de rester vigilants et stricts dans l'application des normes européennes sur le contrôle de la pollution des véhicules thermiques, tant au niveau de la production que sur les modalités de leur contrôle régulier après leur vente.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Medina S, Adélaïde L, Wagner V, et al. Impact de la pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine. Réduction en lien avec le confinement du printemps 2020 et nouvelles données sur le poids total pour la période 2016-2019. Santé publique France; 2021 [En ligne] Disponible sur: <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/documents/enquetes-etudes/impact-de-pollution-de-l-air-ambiant-sur-la-mortalite-en-france-metropolitaine.-reduction-en-lien-avec-le-confinement-du-printemps-2020-et-nouvelle#:~:text=R%C3%A9sultats%20%3A%20La%20limitation%20des%20activit%C3%A9s,juin%202019%20%C3%A0%20juillet%202020> (consulté le 28/11/2025).
- [2] INSERM. Pollution atmosphérique : respirer est-il mauvais pour la santé ? Expertise collective; 2023.
- [3] Whaley P, Nieuwenhuijsen M, Burns J. Update of the WHO global air quality guidelines: systematic reviews. Environ Int 2021;142(Special issue) [consulté le 17 Juin 2021].

[☆] Communiqué de la Plateforme de Communication Rapide de l'Académie, 28 novembre 2025.

<https://doi.org/10.1016/j.banm.2025.12.019>

Disponible en ligne le 19 décembre 2025

0001-4079/© 2025 l'Académie nationale de médecine. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés, y compris ceux relatifs à la fouille de textes et de données, à l'entraînement de l'intelligence artificielle et aux technologies similaires.

- [4] WHO Personal interventions and risk communication on air pollution, Geneva: World Health Organization (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/333781>, consulté le 21 June 2021).
- [5] Garcia E, Johnston J, McConnell R, et al. California's early transition to electric vehicles: observed health and air quality co-benefits. *Sci Total Environ* 2023;867:161761, <http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2023.161761>.
- [6] Doubleday A, Blanco M, Adar SD, et al. Traffic-related air pollutant exposure and physical performance in the Adult Changes in Thought cohort. *Environ Int* 2025;204:109850, <http://dx.doi.org/10.1016/j.envint.2025.109850>.
- [7] ADEME. Benchmark des zones à faibles émissions - mobilité à travers l'Europe; 2023 [En ligne] Disponible sur: <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/6376-benchmark-des-zones-a-faibles-emissions-mobilite-a-travers-l-europe.html#> (consulté le 28/11/2025).
- [8] Mudway IS, Dundas I, Wood HE, et al. Impact of London's low emission zone on air quality and children's respiratory health: a sequential annual cross-sectional study. *Lancet Public Health* 2019;4:1.